

Image not found or type unknown



Erreur sur l'offre de prêt immobilier

Par **mamogalo**, le **29/07/2009** à **09:42**

Bonjour, nous habitons le teich 33470 sur bassin arcachon confirmation :
mamogalo@aol.com situation : Un particulier sujet : erreur lors de l'établissement d'un prêt
immobilier message : suite contrôle fiscale l'inspecteur se rend compte que notre
prêt immobilier du 27/11/2006 n'est pas établi à notre nom. Répondre à notre AR du 23 juin
2009, le C.A. nous transmet une nouvelle offre de prêt sans plus, sans excuse et sans donner
notre avis ou approuver. Nous n'avons jamais reçu de contrat de prêt. Auprès de laquelle
association peut-on demander de l'aide pour vérifier l'authenticité de ces documents? Dans
l'éventualité d'un préjudice peut-on se faire assister de l'avocat de votre association. Merci
cordialement Mr LE CLEC'H